

- RÉVISION -  
SCOTSUD54

ATELIERS DU PROJET  
D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

#2

ACCÈS

AUX SERVICES,

AUX COMMERCES,

AUX ÉQUIPEMENTS

ET AUX EMPLOIS

## CONTEXTE DES ATELIERS ET ATTENDUS

Dans la continuité des webinaires de la révision du SCoT qui se sont tenus en décembre dernier, les **Ateliers du Projet d'Aménagement Stratégique** ont pour objet d'échanger et de débattre sur les grands enjeux du territoire pour les 20 prochaines années, contribuer à définir les orientations du futur SCoT, faire part de vos questions ou points d'attention.

### DÉROULEMENT ET MODALITÉS D'ANIMATION DES ATELIERS

3 temps sont prévus :

#### 1. PLÉNIÈRE

Introduction des élus puis  
présentation par SCALEN  
d'un résumé du diagnostic  
(document support remis  
à tous les participants)  
*Temps 30 minutes*

#### 2. ATELIERS

Groupe de 6 à 8 personnes  
maximum sur les enjeux / pistes  
d'orientations proposés  
*Temps 1h15*

#### 3. SYNTHÈSE

Plénière de restitution  
des travaux de groupe  
avec une conclusion  
des élus (Président, VP)  
*Temps 45 minutes*

### ORGANISATION DES ATELIERS

Une même méthode d'animation pour les ateliers en présentiel et en distanciel avec un support type tableau blanc physique ou en ligne avec post-it.

#### 1<sup>ER</sup> TEMPS : RÉFLEXION COLLECTIVE

Désignation d'un porte-parole qui sera chargé de restituer la synthèse de l'atelier

À partir des enjeux formulés ci-après (voir p. 6-7) :

- Avec l'aide de post-it je me positionne sur l'ensemble des enjeux (je suis d'accord, je ne suis pas d'accord, je souhaite reformuler),
- Avec l'aide de post-it je fais part d'une réponse ou réflexion personnelle sur au moins l'une des questions déclinée sous chaque enjeu et qui me semble importante,
  - Un tour de table pour partager.

#### 2<sup>E</sup> TEMPS : SYNTHÈSE

Organiser une synthèse à partir des échanges et débats issus de la réflexion collective, en agencant les post-it afin de :

- Identifier des points de consensus, d'achoppement ou de tension, ce qui les gêne dans la mise en œuvre de leur politique, etc...,
- Reformuler les enjeux ou les pistes d'orientation,
  - Hiérarchiser quand c'est possible,
  - Spatialiser quand c'est possible.

## RAPPEL DES CHOIX DU SCOT EN 2013

En 2013, l'ambition inscrite dans le projet était de **structurer le territoire autour de ses villes et de ses bourgs**. Cette armature urbaine devait s'articuler autour d'un urbanisme de proximité et d'une ville des courtes distances, d'un maillage et d'une complémentarité des niveaux de services et d'équipements. L'organisation polycentrique du territoire laissant une plus grande place à la proximité des fonctions et à la mixité des usages réduit les déplacements.

### RENFORCER LE MAILLAGE TERRITORIAL EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES ET ACCROÎTRE LES COMPLÉMENTARITÉS ENTRE LES VILLES, LES BOURGS ET LES VILLAGES

- **Renforcer le maillage territorial** du Sud54 en s'appuyant sur les polarités existantes
- **Consolider les principales polarités et conforter les logiques de bassin de vie et de mise en réseau** avec le reste du territoire
- **Organiser l'offre de services et d'équipements** en tout point du territoire
- **Réaliser des équipements structurants** pour renforcer l'attractivité du territoire
- **S'appuyer sur les équipements et services** pour renforcer la vitalité du territoire

### DISPOSER D'UN TISSU COMMERCIAL DYNAMIQUE ET ÉQUILBRÉ, RENFORCER LE RAYONNEMENT COMMERCIAL

- **Maintenir et renforcer en priorité le commerce de centre-ville, centre bourg et centre village**
- **Renforcer et améliorer la complémentarité des différents pôles commerciaux existants**
- **Maintenir et développer le commerce de proximité** sur l'ensemble du territoire
- **Renforcer l'offre commerciale métropolitaine** pour lutter contre la banalisation de l'offre commerciale et l'évasion commerciale, et développer l'attractivité du territoire
- **Respecter des localisations préférentielles** des commerces selon le type du projet
- **Prévoir des ZACOM délimitées** dans le DAC et définir leurs principes d'aménagement

## RAPPEL DU DIAGNOSTIC DE 2020

Les équilibres territoriaux déjà compromis en 2013 par une insuffisante maîtrise de la périurbanisation, avec une dissociation des lieux d'habitation, d'emploi et de services, restent d'actualité : la périurbanisation est toujours à l'œuvre et les polarités présentent des signes de fragilité.

# Constats

- **UNE OFFRE EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES RICHE ET VARIÉE GRÂCE À UNE DENSITÉ DE POPULATION RELATIVEMENT ÉLEVÉE ET DES POLARITÉS QUI MAILLENT LE TERRITOIRE**

L'offre de service de la vie courante est bien corrélée à la densité de population, excepté pour certains territoires ruraux. Les villes sont bien équipées et le maillage de bourgs permet une offre de relais grâce à laquelle 8 habitants sur 10 peuvent théoriquement accéder en moins de 5 minutes aux principaux services du quotidien.

Une offre et une accessibilité aux équipements et services de santé globalement satisfaisante au regard de la situation régionale, mais des secteurs ruraux aux franges du territoire qui souffrent d'une mauvaise accessibilité et un vieillissement du corps médical qui peut mettre à terme l'offre de soin sous pression.

- **VERS PLUS DE MUTUALISATION**

La mutualisation via la montée en puissance des intercommunalités et les groupements de professionnels ou de services existe déjà en certains endroits pour la santé (mise en place de maison de santé), le scolaire (regroupement) et pour les services avec le soutien apporté aux commerces multi-services ou aux relais de services publics.

- **UNE ARMATURE COMMERCIALE ÉQUILBRÉE, STRUCTURÉE PAR LES POLARITÉS ET RÉPONDANT AUX BESOINS DES MÉNAGES**

L'armature commerciale a peu évolué sur les dernières années et l'évasion commerciale reste contenue. Mais de nombreux signaux questionnent sur le modèle de développement du commerce. En effet le nombre de m<sup>2</sup> de surface commerciale continue de s'accroître alors qu'en parallèle la vacance commerciale augmente, surtout dans les petites villes, le pouvoir d'achat est à la baisse et le commerce en ligne gagne des parts de marché.

# Perspectives

## • DES TENDANCES QUI IMPACTENT LES BESOINS ET USAGES DES HABITANTS ET DONC L'ORGANISATION DE L'OFFRE DE SERVICES

**La révolution numérique**, qui avait pris sa place dans beaucoup de domaines bien avant la crise sanitaire, s'est accélérée et devrait impacter l'offre en services, notamment le développement massif de la télémédecine.

**Le vieillissement** et les difficultés de déplacements croissantes que rencontrent les personnes âgées, les encourageront à aller au plus proche de leur domicile pour trouver les ressources nécessaires à leur quotidien.

**La taille et de la composition des ménages**, ainsi que le passage à l'âge de la retraite, entraînent une modification substantielle des besoins en biens (moins d'achat d'équipement de la maison ou de la personne) et en services (santé, vie associative, ...) qui deviennent d'autant plus compatibles avec l'offre de proximité souvent présente au sein des centralités.

**Le télétravail**, qui accroît la présence des actifs sur leurs lieux de résidence, peut redistribuer la fréquentation des centralités avec certaines voyant leur fréquentation augmenter et d'autres diminuer.

**La transition écologique** en tant que préoccupation de plus en plus importante pour de nombreuses personnes, pourrait entraîner une rationalisation des déplacements, un développement accéléré des modes de déplacements doux et une stricte limitation de la consommation d'espace. Ces changements plaideront en faveur d'un développement croissant de la proximité.

## • LA COVID 19, ACCÉLÉRATEUR DES MUTATIONS À L'ŒUVRE DANS LE SECTEUR DU COMMERCE

**La vacance commerciale devrait augmenter dans les prochains mois.** Le confinement et la crise sanitaire ont fragilisé de nombreux commerces indépendants mais également de grandes enseignes, à un point tel que la pérennité de certains d'entre eux est compromise.

**L'e-commerce devrait sortir grand gagnant de la crise sanitaire au détriment du commerce physique, y compris pour les produits de grande consommation.** De nombreux ménages qui hésitaient jusqu'alors à faire leurs courses en ligne, ont découvert les bénéfices (en plus de la sécurité sanitaire) du drive ou de la livraison à domicile et se sont durablement détournés des rayons en libre-service des hyper et supermarchés.

**Une transition partielle vers des achats en circuits courts, en commerces de proximité ou de seconde main, la livraison plébiscitée.** L'évolution des comportements d'achat tend de plus en plus vers de la proximité, des circuits courts, des produits du terroir et du « made in local », une baisse de la fréquentation des commerces physiques, un rejet de l'hyperconsommation par une partie de la société.

## #2 ACCÈS AUX SERVICES, AUX COMMERCEs, AUX ÉQUIPEMENTS ET AUX EMPLOIS

# LES ENJEUX À DÉBATTRE

### 1<sup>er</sup> temps RÉFLEXION COLLECTIVE (1h00)

- **Un temps de lecture** de l'ensemble des enjeux par l'animateur.
- **Un temps de travail individuel** pendant 10 à 15 minutes, chacun avec l'aide de post-it :
  - Se positionne sur l'ensemble des enjeux (je suis d'accord, je ne suis pas d'accord, je souhaite reformuler, amender...), l'expression doit être libre, il n'y a pas de contrainte de forme à respecter.
  - Les questions sont là pour guider et relancer les débats si nécessaire.
  - Le participant place lui-même ses post-it sous les enjeux correspondant et qui seront préalablement positionnés sur le tableau
- **Un temps d'échange/débat** pendant lequel les intervenants reviennent sur leurs propositions.

### 2<sup>e</sup> temps SYNTHÈSE AVEC LE RAPPORTEUR DE L'ATELIER (15 min)

## 1. NIVEAU DE SERVICE ET QUALITÉ DE L'OFFRE

L'offre en services et équipements est une composante de la qualité de vie des habitants, de l'égalité et de l'attractivité des territoires. Cette dernière est réinterrogée par les nouveaux usages (numérique), le vieillissement et les nouvelles stratégies des acteurs publics (montée de l'intercommunalité, contraintes budgétaires) et privés.

**L'ENJEU EST DE PRENDRE EN COMPTE LES NOUVEAUX BESOINS ET NOUVELLES PRATIQUES DES HABITANTS POUR DÉFINIR UN NIVEAU DE SERVICES D'ÉQUIPEMENTS ET DE COMMERCEs MINIMUM AU QUOTIDIEN :**

- Quel bouquet de services et commerces minimum semble indispensable au quotidien pour les 20 années à venir ?
- Quelles coopération/mutualisation entre acteurs et entre territoires pour améliorer la qualité de service ?

## 2. ORGANISATION ET ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE

L'offre en services et équipement est aujourd'hui en cohérence avec le niveau de densité de population. Elle s'appuie sur une armature urbaine équilibrée formée de villes et de bourgs-centres. Malgré tout cette offre de services reste insatisfaisante pour certains espaces périurbains en développement et dans territoires les plus ruraux. D'autre part, l'accessibilité à cette offre ne recouvre pas la même réalité en milieu urbain dense et dans les espaces ruraux et périurbains et selon son rapport à la mobilité ou au type de service auquel on souhaite accéder.

### L'ENJEU DU MAILLAGE, ORGANISER L'OFFRE POUR RENDRE LES ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET COMMERCES DU QUOTIDIEN ACCESSIBLES À TOUS :

- Faut-il prioriser le développement des fonctions résidentielles et commerciales des polarités urbaines et rurales ?
- Comment organiser une accessibilité élargie aux grands pôles d'emplois, aux services, équipements et commerces structurants ?
- Comment améliorer l'accessibilité (physique ou numérique) à l'offre de services pour les territoires éloignés ?
- Y-a-t-il des territoires où de nouveaux pôles de services émergent ou devraient être structurés ?

### L'ENJEU DE LA COHÉRENCE AVEC LES AUTRES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT POUR STRUCTURER ET CONFORTER LES PÔLES DE SERVICES DU QUOTIDIEN :

- Quels sont selon vous les critères de la proximité ?
- Quelle cohérence avec les leviers d'actions disponibles pour redynamiser le tissu commercial, artisanal et de services des centralités (action cœurs de ville, revitalisation centre-bourg...)?

### L'ENJEU DE LA PRISE EN COMPTE DES NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL, DE LIEN SOCIAL, DE MOBILITÉ :

- Quelle place pour les tiers-lieux sur le territoire ?

## 3. LE COMMERCE

La structure de l'armature commerciale a peu évolué ces dernières années. On note cependant des évolutions importantes qui pèsent sur le développement du commerce physique : l'essor du commerce en ligne, la démographie atone et le pouvoir d'achat contraint. Des évolutions de plus en plus sensibles des modes de consommation (recherche de proximité, circuits-courts, rejet de l'hyper consommation) engendrent également de nouveaux besoins.

### L'ENJEU EST DE RÉGULER L'OFFRE COMMERCIALE EN MATIÈRE D'IMPLANTATION :

- Quelle cohérence en matière d'organisation commerciale dans les 20 prochaines années (ouverture de nouvelles zones, régulation plus forte entre centre et périphéries, secteurs d'implantation privilégiés pour le commerce de proximité?)
- Quelles conditions de desserte, d'accessibilité, et de qualité (architecturale, environnementale) imaginez-vous pour les zones commerciales de demain ?

### L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA STRUCTURATION D'OFFRE NOUVELLES, PLUS ANCRÉES SUR LE TERRITOIRE POUR RÉPONDRE À DES NOUVEAUX BESOINS (RECHERCHE DE PRODUIT LOCAUX ET DE QUALITÉ) :

- Où imaginez-vous le développement de lieux de transformation et de commercialisation des produits alimentaires locaux ?

### L'ENJEU DE LA LOGISTIQUE URBAINE DU COMMERCE EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT RAPIDE DES PRATIQUES NUMÉRIQUES (ACHAT SUR INTERNET, DRIVE ET LIVRAISON À DOMICILE) :

- Comment soutenir le commerce de proximité en particulier dans les centralités où il est une composante majeure de la vitalité de ces espaces ?
- Comment organiser la logistique urbaine du dernier kilomètre pour répondre au défi du commerce en ligne sans générer de pollution supplémentaire et augmentation exponentielle du trafic ?

- RÉVISION -  
• **SCOTSUD54**

ATELIERS DU PROJET  
D'AMÉNAGEMENT  
STRATÉGIQUE